

FORFAIT RÉSIDENTS

Le tarif résident est destiné à donner le maximum de confort aux habitants du centre-ville en favorisant le stationnement à proximité de leur domicile. Grâce au titre de résident, le stationnement est illimité sur les voies payantes et sur les parkings à horodateurs, **hormis place Dupleix**.

QUI EN BÉNÉFICIE ?

- Tout propriétaire ou locataire d'un logement habitant dans la zone délimitée. (voir plan au dos)
- Au maximum 2 titres de stationnement résident par foyer seront délivrés.

COMMENT OBTENIR LE TITRE DE STATIONNEMENT ?

- Retirer le formulaire de demande au parking Saint-Jacques ou directement en ligne sur ville-chatellerault.fr rubrique : À votre service / Stationnement
- Fournir les pièces justificatives suivantes : (Elles doivent porter les mêmes nom, prénom et adresse)
 - copie de la carte grise au nom propre et à l'adresse exacte du propriétaire du véhicule
 - dernière taxe d'habitation
 - facture EDF, GDF ou Telecom (- de 3 mois)
- Retourner l'ensemble du dossier directement au parking Saint-Jacques, 3 boulevard Victor Hugo, du lundi au vendredi de 8^h à 19^h et le samedi de 9^h à 12^h - 05 49 20 21 05
- Après examen du dossier, vous serez contacté pour récupérer votre vignette contre règlement de l'abonnement (une vignette par véhicule).



LES FORMULES

- Stationnement sur les voies payantes et sur les parkings à horodateurs de la zone résident (sont exclus les parkings à barrières et la place Dupleix)

NUIT + JOUR 24h/24 365 jours /an (TTC)	
1 mois	1 an
10 €	100 €

- Stationnement en parking couvert : parkings Saint-Jacques et Alaman

NUIT + JOUR 24h/24 365 jours /an (TTC)				
1 mois	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
25 €	70 €	130 €	180 €	250 €

À NOTER

Vous êtes résident : stationnez pratique pour 0,40 € / jour sur les parkings à horodateurs et sur les voies payantes (sauf place Dupleix), pour moins de 1€ / jour au parking Saint-Jacques.

- ⚠ Le titre de stationnement doit être obligatoirement visible de l'extérieur du véhicule.



Renseignements

PARKING SAINT-JACQUES / 05 49 20 21 05
3 boulevard Victor Hugo - 86100 CHÂTELLERAULT
Accueil du lundi au vendredi de 8^h à 19^h et le samedi de 9^h à 12^h
Édition avril 2023



PARKINGS GRATUITS stationnement en libre accès

ANGELARDE | 177 places
BŒUF ROUGE | 100 places
QUAI (rive gauche) | 100 places
CAMILLE DE HOGUES
CROIX-ROUGE | 160 places

HENRI ROY | 109 places
SAINT-ROMAIN | 8 places
TÊTE NOIRE | 19 places
TROIS PIGEONS | 48 places

PARKINGS PAYANTS non couverts avec horodateurs

JEAN CALVIN | 8 places
VOIES PAYANTES | 330 places
LA MELETTE | 29 places

1^{RE} HEURE GRATUITE

- Ticket obligatoire dès la première minute
- Payants du lundi au vendredi de 9^h à 12^h et de 14^h à 18^h et le samedi de 9^h à 12^h.
- **Gratuit le samedi après-midi, le dimanche et les jours fériés.**
- Au-delà de l'heure gratuite : **15 min. = 0,40 €** | limité à 2^h

CARTE DE STATIONNEMENT

La carte de stationnement donne la possibilité aux utilisateurs réguliers du centre-ville, qui ne sont pas résidents, de bénéficier d'un abonnement. Elle donne droit au stationnement illimité sur les voies payantes et sur les parkings à horodateurs, sauf **place Dupleix**. La carte n'est valable que pour le véhicule pour lequel elle est délivrée.

COMMENT OBTENIR LE TITRE DE STATIONNEMENT ?

- Retirer le formulaire de demande au parking Saint-Jacques ou directement en ligne sur ville-chatellerault.fr rubrique : À votre service / Stationnement
- Fournir la copie de la carte grise du véhicule pour lequel la carte est demandée.

LES FORMULES

- Stationnement sur les voies payantes et sur les parkings à horodateurs de la zone résident (sont exclus les parkings à barrières et la place Dupleix).

NUIT + JOUR 24h/24 - 365 jours /an (TTC)	
1 mois	1 an
60 €	600 €

PARKINGS PAYANTS couverts avec barrières

PARKING ALAMAN | 92 places
ouvert 7 jours / 7, 24h / 24

1^{RE} HEURE GRATUITE ET GRATUIT DE 19^H À 1^H

PARKING SAINT-JACQUES | 400 places
ouvert 7 jours / 7, 24h / 24

Tous renseignements et abonnements à l'accueil du parking Saint-Jacques

TARIFS À LA JOURNÉE (TTC)								
15 min	30 min	45 min	1 ^h	2 ^h	3 ^h	4 ^h	de 5 ^h à 12 ^h	24 ^h
0,40 €	0,80 €	1,20 €	1,60 €	3,20 €	4,40 €	5,60 €	7,20 €	8€

ABONNEMENTS (TTC)					
	1 mois	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
JOUR de 7 ^h à 20 ^h 30 (sauf les dimanches)	25 €	65 €	125 €	180 €	240 €
NUIT + JOUR 24 ^h / 24 - 365 jrs / an	45 €	115 €	225 €	340 €	450 €
RÉSIDENTS NUIT + JOUR 24 ^h / 24, 365 jrs / an	25 €	70 €	130 €	180 €	250 €

MINI ABONNEMENTS NUIT + JOUR 24h/24 (TTC)							
1 ^{RE} SEMAINE	1 ^{er} jour	2 ^e jour	3 ^e jour	4 ^e jour	5 ^e jour	6 ^e jour	7 ^e jour
	3,60 €	5,60 €	7,60 €	9,60 €	11,60 €	13,60 €	15,60 €
2 ^E SEMAINE	8 ^e jour	9 ^e jour	10 ^e jour	11 ^e jour	12 ^e jour	13 ^e jour	14 ^e jour
	17,60 €	19,60 €	21,60 €	23,60 €	25,60 €	27,60 €	29,60 €
3 ^E SEMAINE	15 ^e jour	16 ^e jour	17 ^e jour	18 ^e jour	19 ^e jour	20 ^e jour	21 ^e jour
	31,30 €	33 €	34,70 €	36,40 €	38,10 €	39,80 €	41,50 €

PARKINGS PAYANTS Non couverts avec barrières

PARKING BLOSSAC | 250 places
PARKING DU CHÂTEAU | 38 places

PARKING NOTRE-DAME | 41 places

1^{RE} HEURE GRATUITE

PAR JOUR, PAR VÉHICULE POUVANT ÊTRE RÉPARTIE SUR LES 3 PARKINGS

- durée illimitée **15 min = 0,40€** tarif dégressif selon la durée de stationnement
- payants de 9^h à 12^h et de 14^h à 18^h
- gratuits les dimanches et jours fériés

CENTRE-VILLE

Stationnez PRATIQUE



Parking gratuit



Parking payant de surface avec horodateurs



Parking payant couvert avec barrières



Parking payant de surface avec barrières



Arceaux à vélos

Voies payantes avec horodateurs



Vélib'. Location de vélo classique ou à assistance électrique courte et longue durée



2 bornes de recharge rapide : 1,5€ / heure de chargement.
2 bornes de recharge lente : 1€ / heure de chargement.
Règlement par badge affilié à un abonnement ou via l'application mobile Alizé.

Résidents

Possibilité pour les habitants du cœur de ville (cercle de noir) de stationner sur les places à horodateurs, sur les parkings à horodateurs et sur les parkings couverts sans limitation de durée. Sauf place Duplex



Renseignements

PARKING SAINT-JACQUES / 05 49 20 21 05
3 boulevard Victor Hugo - 86100 CHÂTELLERAULT
Accueil du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 12h



ville-chatellerauld.fr

